



Dossier n° PC 0421682500018

Date de dépôt : 13/05/2025

Pour : Installation d'un containers maritime

Adresse du terrain : Le Planil 42410 PELUSSIN

**Destinataire : CC du Pilat Rhodanien
Mr Serge RAULT**

OBJET : CERTIFICAT DE PERMIS DE CONSTRUIRE TACITE

Délivré par M. le Maire au nom de la commune de Pélussin

Le Maire de la Commune de Pélussin, Monsieur Michel DEVRIEUX, certifie que la communauté de communes du Pilat Rhodanien, représentée par M. RAULT Serge est titulaire d'un permis de construire tacite, enregistré sous le numéro PC0421682500018 pour le projet ci-dessus référencé, en date du 14/08/2025.

Le Permis de construire est ACCORDÉ A TITRE PRECAIRE en application des articles L433-1 à L433-7 pour une durée de 2 ans.

L'avis de dépôt de la demande de permis de construire a été affiché en mairie en date du 14/05/2025 en application de l'article R.423-6 du code de l'urbanisme.

Le dossier a été transmis au représentant de l'Etat dans le Département en application des articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Pélussin, le 22 août 2025

**LE MAIRE,
Michel DÉVRIEUX.**

